



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Les futurs médecins généralistes doivent effectuer, lors de leurs études, un stage chez un médecin installé afin de bénéficier de son expérience. La Faculté de médecine et de pharmacie de Poitiers a demandé à votre médecin s'il était d'accord pour accepter un interne auprès de lui.

La présence de cet interne lors de la consultation n'est nullement obligatoire. D'ailleurs votre médecin vous demandera si sa présence ne vous gêne pas, et il pourra le prier à tout moment de cesser d'assister à l'entretien si vous le souhaitez.

Nous vous remercions de votre compréhension et nous vous prions de croire à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur du DMG
Professeur Philippe Binder

Le Doyen
Professeur Pascal Roblot